

RAPPORT ANNUEL

2021

**Foyer d'Hébergement Paul Henner
& Structure d'Accueil Spécialisée
FHTH/FAS/SAS**

139 Route d'Oberhausbergen
67200 STRASBOURG



10 rue Desaix
67450 MUNDOLSHEIM

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1 -	L'organisme gestionnaire.....	1
1.2 -	L'établissement	3
1.2.1 -	Agrément et missions.....	3
1.2.2 -	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE.....	5
2.1 -	Public accompagné.....	5
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	5
2.1.2 -	Evolution du public.....	5
2.1.3 -	Données d'activités	Erreur ! Signet non défini.
2.1.4 -	Instances de participation	8
2.2 -	Eléments marquants de l'année	8
2.3 -	Personnel	8
2.4 -	Eléments marquants de l'année	10
2.5 -	Démarche qualité	11
2.5.1 -	Bilan PACQ du FHPH-SAS au 31/12/2021	11
2.5.2 -	Projection PACQ 2022-2024	14

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ETABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

Initialement baptisé Philippe Henner, la création du Foyer d'Hébergement Paul Henner a été autorisée par arrêté du Conseil Général du Bas-Rhin le 20 décembre 1996. En 2020, le FHPH dispose de 15 places de Foyer d'Hébergement pour Travailleurs Handicapés et de 30 places de Foyer d'Accueil Spécialisé dont 1 place d'accueil temporaire.

Sur la base d'une prestation d'hébergement et afin de diversifier l'accompagnement le Foyer d'Hébergement Paul Henner apporte une réponse spécifique à l'évolution de chaque personne en situation de travail ou non, ainsi qu'à son environnement social et familial. L'accueil de jour est assuré par la Structure d'Accueil Spécialisée à Mundolsheim pour les résidents ne travaillant pas en ESAT.

La Structure d'Accueil Spécialisée s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du Conseil Général du Bas-Rhin du 20 décembre 1996 autorisant à créer une structure d'accueil de jour de 7 places. Depuis 2018, l'agrément FAS externat est de 18 places.

Sur la base d'une prestation d'accueil de jour, la SAS propose plus de 80 activités et ateliers différents : écorespon'SAS, blanchisserie, nature et découverte, jardinage, tennis, équithérapie, groupe de paroles, danse, harpe, etc. visant l'épanouissement de chacun. Les objectifs généraux visent à garantir à chaque résident une autonomie sociale, physique et psychique en s'appuyant sur ses capacités et ses besoins.

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le dernier projet d'établissement a été validé en septembre 2017. Il présente l'ancienne gouvernance mise en place en 2010 selon quatre pôles et 2 directions. Cette gouvernance a été à nouveau réorganisée en 2018 en 3 pôles et 3 directions :

- Pôle Accueil et Hébergement
- Pôle Habitat et Insertion
- Pôle Travail Protégé

Suite à cette réorganisation, le FHPH a été unifié sous une seule équipe de direction composée d'un chef de service et d'une directrice. Précédemment, un chef de service gérait les 15 places de FHTH et une cheffe de service les 30 places de FAS.

En dehors d'échanges informels, sont constitués des temps formels favorisant l'échange d'informations :

- Les transmissions orales à chaque prise de poste
- La réunion d'organisation du lundi matin, animée par le chef de service, pour préparer la semaine

- La réunion fonctionnelle du jeudi après-midi qui permet d'aborder les différents champs d'action de l'accompagnement des résidents : planning, activités organisées, rendez-vous médicaux, situations spécifiques d'un ou plusieurs résidents, vie sociale, vie affective intime et sexuelle, etc.
- Les Groupes d'Analyse de la pratique animés par une intervenante extérieure, psychologue de formation ont lieu une fois par mois.

Un ou plusieurs professionnels de l'équipe éducative participent également aux réunions des ASI, de l'équipe de nuit et à la commission restauration afin de faire le lien entre tous les corps de métier.

La particularité du FAS Paul Henner est d'avoir son activité de jour délocalisée géographiquement du lieu d'hébergement. Ainsi, tous les matins, les résidents du FHPH prennent le bus pour se rendre à Mundolsheim. Les externes vivant en famille sont autonomes dans leurs déplacements ou bénéficient d'un taxi mis en place par la structure. Cette organisation implique la gestion de deux équipes bien distinctes, l'une dont l'accompagnement se situe majoritairement au niveau de la vie quotidienne tandis que pour l'autre, c'est l'épanouissement par le biais d'activités qui prime.

Afin de créer et de faire vivre une identité de pôle, il existe des temps partagés entre les résidents et les professionnels des trois structures (FHPH-FAME-SAS). Des activités régulières existent (danse, chant) et ont lieu à la SAS ou au FAME. Des manifestations organisées par l'une ou l'autre structure permettent aussi des temps de rencontre. Nous éditons également le « Journal Du Pôle », dont les articles et photos sont réalisés par les résidents et les professionnels des trois établissements. Par ces temps de rencontre, nous souhaitons encourager le maintien du lien social entre les intervenants et les usagers des trois lieux. Ceci peut favoriser le vivre ensemble et rassurer les résidents qui, pour des besoins d'accompagnement, changent de lieu d'hébergement et d'activités. Ainsi, les liens ne sont pas rompus, dans un sens comme dans l'autre.

Depuis 2 ans, le projet « passerelle » a été formalisé avec le conseil départemental et la MDPH afin de favoriser les ponts entre l'ESAT de Mundolsheim et la SAS. En effet des travailleurs en fin de carrière ou dont la majoration de la pathologie entraîne une réduction de temps de travail, ont la possibilité de participer à une ou plusieurs demi-journées de la SAS. Inversement des personnes accompagnées à la SAS présentant des compétences professionnelles ont la possibilité d'intégrer un des ateliers de l'ESAT sur une à plusieurs demi-journées par semaine dans l'optique par la suite de travailler à plein temps. Ce projet s'inscrit complètement dans le cadre de la réponse accompagnée pour tous et l'adaptation du parcours des personnes accompagnées.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

En 2021 nous avons enregistré les mouvements suivants :

- AU FHTH
 - 2 résidents vivants en famille ont été admis respectivement en février 2021 et octobre 2021, ils travaillent tous les 2 à l'ESAT Travail & Espérance de Mundolsheim.
- Au FAS
 - 1 résident a été admis au FAM Eolys en juin 2021.
- A la SAS :
 - 1 personne externe a été admise à l'ESAT Travail & Espérance de Mundolsheim, son intégration dans le monde du travail a été possible grâce au projet « Passerelle ».
 - 1 jeune femme a été admise à l'EPSAN de Brumath.
 - 2 personnes ont été admises, une en provenance du SIFAS en septembre 2021 dans le cadre de l'amendement Creton et l'autre en provenance de l'ITEP du Willerhof.

L'accueil temporaire a été proposé à 10 personnes différentes dont certaines ont pu bénéficier de plusieurs périodes d'accueil sur l'année 2021.

2.1.2 - Evolution du public

Le brassage des personnes en situation de travail ou non sur les différents étages du foyer de Cronembourg a apporté une nouvelle dynamique au sein du foyer et amène l'équipe à proposer de nouveaux outils d'accompagnement.

A la SAS, l'augmentation de 11 places en externat en 2018 a aussi participé à l'arrivée de jeunes adultes entre 20 et 22 ans et à la redynamisation des activités. L'ensemble des professionnels travaille à l'adaptation des activités pour toutes et tous en fonction de leurs compétences et de leur fatigabilité.

Nous poursuivons la dynamique préparation des réorientations avec une vision à 5 ans afin de limiter les situations d'urgence et de permettre à la personne d'effectuer des accueils temporaires pour lui laisser le plus de choix possibles quant à la suite de son parcours.

2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 15 places en Foyer Travailleurs Handicapés, 30 places en Foyer de Vie « à temps complet », dont 1 place d'accueil temporaire, et 18 places en Foyer de Vie « accueil de jour ».

■ FHPH Travailleurs Handicapés

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	15	15	15
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	15	15	15
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	5 475	5 490	5 475
Nombre de journées à réaliser BP (A)	4 700	4 750	4 750

Nombre de journées réalisées (R)	4 649	4 523	4 265
Taux d'absentéisme (T-R)/T	15 %	17 %	22,11 %
Taux d'activité (R/A)	98,9 %	95,2 %	89,8 %
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	16	15	16
Taux d'occupation $\frac{(C+B)/2}{ETP}$	103 %	100 %	106 %

L'activité a connu une nouvelle baisse cette année, le foyer a rencontré des difficultés de recrutement pour le remplacement des 3 personnes parties en EPHAD en 2020 :

- Une chambre est restée inoccupée sur toute l'année 2021.
- Une personne accueillie a mis un terme à sa période d'essai car, elle trouvait que la moyenne d'âge des résidents était trop élevée.
- La crise sanitaire et les conditions d'accueil ont également impacté les admissions.
- Le foyer a accueilli une personne venant du Foyer d'Hébergement du Rennweg de Saverne (Apedi) durant 38 jours car celui-ci était fermé pour congés. De plus, le foyer du Rennweg n'était pas adapté pour l'accompagnement d'une personne en fauteuil roulant (pas équipé d'ascenseur).

■ FAS – Foyer de Vie « accueil à temps complet »

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	29	29	29
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	29	29	29
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	10 585	10 614	10 585
Nombre de journées à réaliser BP (A)	8 400	8 400	8 400
Nombre de journées réalisées (R)	8 422	8 317	8 572
Taux d'absentéisme (T-R)/T	20 %	21 %	19,02 %
Taux d'activité (R/A)	100 %	99 %	102 %
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	31	31	29
Taux d'occupation $\frac{(C+B)/2}{ETP}$	103 %	103 %	102 %

L'activité réalisée en 2021 est en légère hausse par rapport à l'année 2019 (+ 150 jours) et l'année 2020 (+ 255 jours). Une ou deux familles qui accueillait régulièrement leur enfant tous les week-ends et durant la fermeture de l'activité jour à leur domicile, ont souhaité espacer ces retours en famille car ils rencontraient des difficultés. Plusieurs résidents n'ont pas souhaité partir en séjour d'été et ont privilégié le repos au sein du foyer.

■ FAS temporaire

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	1	1	1
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	0	1	0
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	365	366	365
Nombre de journées à réaliser BP (A)	250	250	250
Nombre de journées réalisées (R)	219	224	206
Taux d'absentéisme (T-R)/T	40%	39%	56,44 %

Taux d'activité (R/A)	88%	90%	82,4 %
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	13	13	10
Taux d'occupation $\frac{(C+B)/2}{ETP}$	700%	700%	500 %

L'accueil temporaire est en baisse par rapport à l'année 2020, cela s'explique en grande partie par l'annulation de plusieurs séjours temporaires programmés, cela représente environ une trentaine de journées. Quatre personnes ont ainsi annulé leurs séjours, soit la personne est positive au Covid, soit par crainte d'être contaminée.

■ Foyer de vie « accueil de jour » - SAS

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	18	18	18
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	16	16	17
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	222	225	225
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	3 996	4 050	4 050
Nombre de journées à réaliser BP (A)	3 820	3 820	3 820
Nombre de journées réalisées (R)	2 954	2 330	2 602
Taux d'absentéisme (T-R)/T	26%	42%	36 %
Taux d'activité (R/A)	77%	61%	68,1 %
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	17	19	20
Taux d'occupation $\frac{(C+B)/2}{ETP}$	92 %	97 %	99 %

La crise sanitaire a eu un impact très important à l'accueil de jour, en effet de nombreux usagers ont été positifs au Covid, cas contact, en isolement. Deux personnes accueillies sont également sorties de l'effectif au courant de l'année car la prise en charge proposée n'était plus adaptée, elles n'étaient plus du tout présentes durant toute l'année. Une personne accueillie a également quitté la SAS suite à son admission à l'ESAT dans le cadre du projet « passerelle ». Il a été également mis en place un partenariat avec différents IMPRO permettant en stages d'immersion des personnes extérieures à la SAS, trois stages ont ainsi profité aux personnes venant d'IMPRO ou d'ITEP, cela représente 26 jours supplémentaires d'accueil.

■ FHPH Global (excepté SAS – calendrier d'ouverture différent)

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	45	45	45
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	44	45	42
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	16 425	16 470	16 425
Nombre de journées à réaliser BP (A)	13 350	13 400	13 400
Nombre de journées réalisées (R)	13 290	13 064	13 043
Taux d'absentéisme (T-R)/T	19%	21%	20,59 %
Taux d'activité (R/A)	99,5%	97%	97,34 %
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	60	59	55
Taux d'occupation $\frac{(C+B)/2}{ETP}$	117%	116%	108 %

2.1.4 - Instances de participation

Les dernières élections du Conseil de la Vie Sociale du Pôle Accueil et Hébergement ont eu lieu en 2019. Ce CVS est composé d'1 représentante du Conseil d'Administration, de 2 représentantes des familles, 8 représentants des personnes accueillies, 6 représentants des professionnels et de la directrice.

En 2021, du fait de la situation sanitaire, nous n'avons pu réaliser que 3 réunions de CVS du Pôle (FHPH-FAME) en janvier, avril et juin. Ces réunions ont permis tout de même aux résidents d'exprimer leurs souhaits.

En plus des réunions de CVS, chaque mois une réunion résidents est organisée au FHPH par étage. C'est l'occasion d'écouter les résidents, de parler des activités à venir, de répondre à leurs questions sur les sujets qui les préoccupent.

2.2 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Malgré les conditions liées à la pandémie, les résidents ont pu participer à l'Opéra Carmen, de nombreuses sorties ont été organisées, écomusée, parc de Ste Croix, visite du château d'Andlau et du Spesbourg à Barr, le château du Haut-Barr à Saverne, le Mont St Odile, sortie au lac vert près d'Orbey, balades au parc de la bergerie à Cronenbourg, Plusieurs sorties ont été organisées à Obernai car les résidents affectionnent particulièrement cette petite ville. Les résidents étant également amateurs de sorties au restaurant, plusieurs sorties ont été organisées dans ce sens (tartes flambées, chinois, etc).

Dans le cadre la journée des Cœurs Heureux initié par un résident du foyer, l'ensemble des résidents et les externes ont pu bénéficier d'une journée à Europa Parc.

Une belle Fête de Noël a été organisée au sein même du foyer, celle-ci s'est terminée par une soirée dansante appréciée par tous.

En 2021, en raison de la crise sanitaire seule la traditionnelle galette des rois a pu avoir lieu au FHPH, mais sans les familles. A la SAS, la fête de l'été a été transformée en kermesse (09 juillet) et celle de l'automne a eu lieu, mais sans les familles pour ces deux évènements.

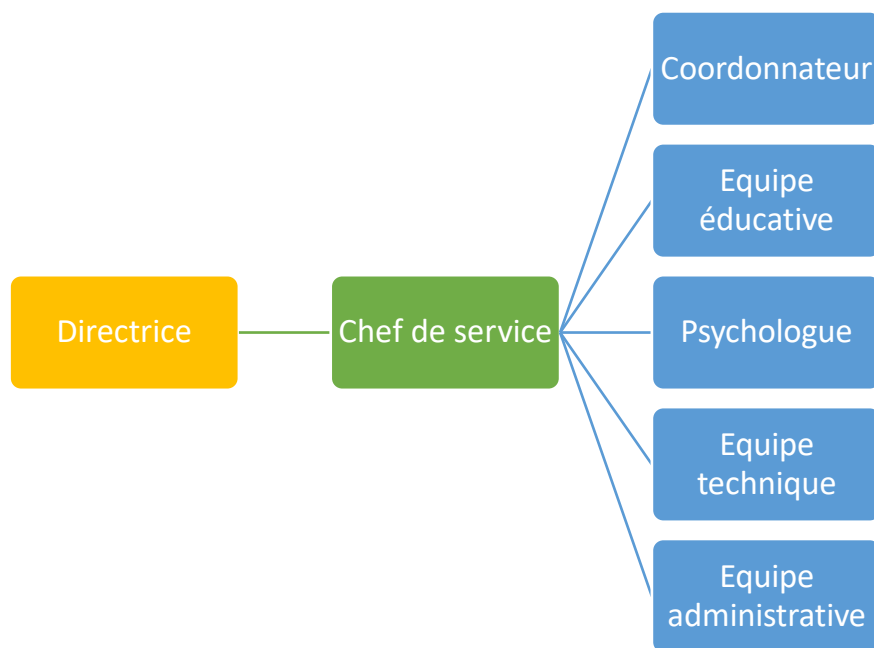
Il est à noter qu'au niveau des repas, les mesures prises dans le cadre de la pandémie Covid de 2020, ont été maintenues en 2021 : petits-déjeuners et dîners dans les étages. Ces mesures ont été bénéfiques pour les résidents en créant une ambiance plus apaisée. Ceci a favorisé une diminution des tensions liées antérieurement au grand groupe, notamment le soir.

Une nouvelle Gérante MEDIREST a remplacé le Gérant en place, à la rentrée 2021. Elle a su proposer des nouveautés et régaler les résidents.

2.3 - PERSONNEL

L'équipe du FHPH se compose de 13 professionnels éducatifs (AMP, moniteur-éducateur, éducateur spécialisé), de 2 veilleurs de nuit et de 3 agents de service intérieur.

L'équipe de la SAS se compose de 8 professionnels éducatifs (AMP, moniteur-éducateur, éducateur spécialisé) et d'1 psychologue. Les deux services mutualisent plusieurs postes : 1 coordonnateur, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 ouvrier technique, 1 chef de service et 1 directrice ce qui représente un total de 31,10 ETP.



Tous les 2 ou 3 ans, le FHPH propose 2 contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.

En 2021, la SAS a embauché une professionnelle en contrat d'apprentissage Monitrice éducatrice. Chaque année nous accueillons de nombreux stagiaires de différentes formations.

1 kinésithérapeute et 1 orthophoniste interviennent plusieurs fois par semaine pour des séances individuelles.

■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	1,50	1,50	0,00
Directeur	0,50	0,50	0,00
Chef de service	1,00	1,00	0,00
Administration/gestion	1,85	1,85	0,00
Secrétaire	1,00	1,00	0,00
Comptable	0,85	0,85	0,00
Services généraux	6,00	6,00	0,00
Veilleurs de nuit	2,00	2,00	0,00
Agent de service intérieur	4,00	4,00	0,00
Socio-éducatif	22,00	22,00	0,00
Coordinateur	1,00	1,00	0,00
Educateurs spécialisés	6,00	6,00	0,00
Aide médico-psychologique	5,00	5,00	0,00
Moniteur éducateur	8,00	8,00	0,00
Moniteur technique d'atelier	0,50	0,50	0,00
Professeur EPS	1,00	1,00	0,00
Remplacement	0,50	0,50	0,00
Paramédical	0,75	0,75	0,00
Psychologue	0,75	0,75	0,00
TOTAL	32,10	32,10	0,00

■ Mouvements du personnel

Démissions : 1 ME au FHPH en Décembre

Licenciement : Directrice en novembre

Embauches : 1 ES en Décembre 2021

2.4 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Comme l'an passé, cette année a encore été marquée par la pandémie du Covid qui est venue heurter le fonctionnement et l'organisation de l'établissement dans son ensemble : Foyer d'hébergement et Accueil de Jour.

A la SAS, à partir du mois de novembre 2020, les personnes accueillies dans le cadre de l'externat ont dû être séparées en deux groupes, avec mise en place d'un protocole spécifique, sans contact avec toutes autres personnes accueillies : lieu d'accueil, entrée, restauration, véhicules...

Si au départ cette situation a été relativement bien vécue par les personnes accueillies, la durée de ce protocole, qui ne s'est stoppé que fin juin 2021, les a progressivement impactées. Pour pallier à cela, la modulation de l'accueil a parfois été faite de manière individualisée.

Le planning des ateliers, qui avait été mis en place en septembre 2020, n'a jamais vraiment pu se dérouler comme prévu, surtout pour les activités extérieures ; d'autant plus que deux professionnels étaient mobilisés tous les jours pour encadrer les personnes accueillies en externat. Malgré cela, les professionnels de la SAS se sont adaptés pour accompagner au mieux l'ensemble des personnes accueillies.

Deux journées de fermeture de la SAS ont été instaurées les 31/05 et 01/06 au profit d'un travail d'équipe destiné à l'organisation des activités et sorties des mois de juillet et d'août.

Durant l'été au niveau du FHPH, comme au niveau de la SAS, la dynamique a été mise à mal quant à l'élaboration des PPA, ainsi que les rencontres et temps festifs avec les familles, tout comme les sorties pour les résidents. Certains séjours adaptés estivaux ont pu avoir lieu, mais moins que les autres années, et non sans aléas (retour précité d'un groupe en raison d'un cluster sur le lieu d'accueil).

A l'automne, la SAS a dû fonctionner en demi-jauge à partir du 04/10/21, et ce jusqu'au 22/11/21 ; puis entre le 06/12/21 et le 17/01/22. Ainsi, une semaine sur deux, les résidents d'un même étage du FHPH se rendaient à la SAS. Du 17/01 au 21/01/22, en raison de professionnels en arrêt de travail, la SAS a dû être fermée.

La semaine où les résidents étaient présents au FHPH, des sorties supplémentaires, au départ du foyer ont été organisées pour maintenir des activités.

Ces changements d'organisation incessants ont fortement perturbé les résidents, engendrant une ambiance tendue et une dégradation relationnelle entre résidents mais aussi parfois envers les professionnels.

Un fait marquant a été la détérioration du climat social suite à la mise en place de l'obligation vaccinale en Août 2021 : les prises de positions sur cette obligation ont été compliquées, claniques, et s'en sont suivis des dysfonctionnements sur la mise en place et le suivi des directives associatives. Cette période trouble a entraîné de nombreuses absences, et de la désorganisation

Le Chef de Service a été absent pour Arrêt Maladie de fin Août 2021 à fin janvier 2022.

La Directrice est restée la seule cadre jusqu'à ses congés en août 2021 puis un arrêt maladie, avant d'être finalement licenciée pour faute en Novembre 2021. Suite à son départ, le coordinateur de la SAS a soutenu

une directrice de l' Apedi, déjà en poste sur des services d'hébergement de d'accompagnement d'adultes. Elle a occupé un poste de « Directrice d'appui temporaire », dans l'attente de recrutement d'un nouveau directeur (Mars 2022).

2.5 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apedi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le suivi du PACQ de l'établissement (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...) est assuré à l'aide de tableaux de bord Excel existants dans l'ante association (ATE). Le logiciel Arsene[®] de l'AnCreai, déjà utilisé par les deux autres ante associations, viendra se substituer aux outils actuels après sa mise à niveau avec les exigences de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.5.1 - Bilan PACQ du FHPH-SAS au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 15 objectifs opérationnels pour le FHPH et 26 pour la SAS dont les travaux ont été finalisés entre en 2018 et 2021.

FHPH/SAS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE
<i>1 - Les conditions d'élaboration, de mise en œuvre, d'évaluation du projet d'établissement. Organisation de la qualité. Accompagnement des usagers, modalités de leur évaluation avec le concours des usagers</i>		
FHPH	ACHEVÉ : Réviser le règlement de fonctionnement, selon l'article L.311-7 du CASF en retirant ou en formulant autrement les clauses contenues dans certains chapitres qui ne respectent pas les articles de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie	2018

SAS	ACHEVÉ : Le règlement de fonctionnement est conforme au CASF, cependant le paragraphe concernant le respect des rythmes de vie qui propose « la présence aux repas collectifs est obligatoire » devra être modulé pour laisser la possibilité de repas individuel pour prendre en compte la liberté des personnes au sein du collectif	2018
SAS	ACHEVÉ : Prévoir une présentation du projet et des outils de la loi 2002-2 aux résidents et adapter une version à leur remettre	2018
FHPH	ACHEVÉ : Rédiger un rapport d'activité annuel qui illustre les activités, les actions menées en tenant compte des besoins et des attentes des usagers. Il présenterait également les moyens nécessaires à la prise en charge, les évolutions, les projets du FHPH. Le distinguer des autres foyers	2020
SAS	ACHEVÉ : Insérer la démarche d'évaluation interne dans le rapport d'activité, conformément au décret 2010-1319 du 3 novembre 2010	2020
SAS	ACHEVÉ : Le livret d'accueil est à mettre en place conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)	2018
2 - L'ouverture de l'établissement sur son environnement institutionnel, géographique, socio-culturel et économique		
FHPH	ACHEVÉ : Actualiser la procédure d'admission et travailler les attentes de la personne. Spécifier le consentement de la personne	2019
FHPH	ACHEVÉ : Travailler avec la famille ou l'établissement d'origine pour obtenir les informations nécessaires à la mise en place de l'accompagnement médical de façon efficiente en amont de l'admission	2019
SAS	ACHEVÉ : Préciser les objectifs opérationnels dans les projets d'atelier, les outils d'évaluation	2021
SAS	ACHEVÉ : Continuer de développer la culture de pôle, la culture associative à travers les rencontres et les formations inter établissements	2020
SAS	ACHEVÉ : Développer la communication autour des activités de la SAS par le biais du journal, etc...	2019
SAS	ACHEVÉ : S'inscrire dans le lien avec les écoles de formation en travail social (IFCAAD, ESTES, RESCIF...) en affirmant la place de la SAS comme site qualifiant ; développer des liens avec les écoles de l'animation et du secteur universitaire	2020
3 - L'expression et la participation des usagers : fonctionnement du CVS ou autre forme de participation, appréciation sur la prise en compte des avis des usagers et l'effectivité, la personnalisation de l'intervention		
FHPH	ACHEVÉ : Afficher le N° 39 77 Allo Maltraitance	2019
FHPH	ACHEVÉ : Adresser les comptes rendus du CVS à toutes les familles et aux représentants légaux	2018
FHPH - SAS	ACHEVÉ : Formaliser les contrats de séjour pour tous les résidents	2019
SAS	ACHEVÉ : Réviser annuellement le projet personnalisé en tant qu'avenant au contrat de séjour, organiser la planification annuelle	2019

SAS	ACHEVÉ : Mettre à jour les dossiers des résidents (orientation CDAPH...)	2020
SAS	ACHEVÉ : Solliciter en amont de la réunion de projet personnalisé l'avis du résident quant aux personnes à y associer, famille, son représentant légal, paramédicaux	2019
SAS	ACHEVÉ : Remettre le règlement de fonctionnement à chaque résident	2019
SAS	ACHEVÉ : Mettre à jour l'affichage des comptes rendus des CVS	2020
FHPH-SAS	ACHEVÉ : Formaliser la liste d'attente admission pour le service	2019
SAS	ACHEVÉ : Supprimer les débats et les comptes rendus concernant le suivi éducatif dans le cadre du conseil de gestion, pour respecter la confidentialité des situations, le secret médical dus aux résidents	2019
4 - La politique de prévention et de gestion des risques de maltraitance institutionnelle ou individuelle, qualité de vie		
FHPH	ACHEVÉ : Proposer la participation des ASI, Surveillants de nuit aux réunions, d'équipes hebdomadaires, ils peuvent apporter des éléments pour alimenter la construction du projet personnalisé. Formaliser des temps de réunions avec le personnel de MEDIREST	2019
FHPH	ACHEVÉ : Reprendre l'organisation de la gestion des médicaments depuis la préparation jusqu'à la distribution (émargement)	2021
FHPH	ACHEVÉ : Remettre en place l'analyse des pratiques pour l'ensemble des personnels	2019
FHPH	ACHEVÉ : Revoir l'organisation des repas en salle de restauration notamment le soir : grand groupe, frustration face aux règles diététiques sur le Pôle Hébergement Non Travailleurs/Pôle Hébergement Travailleurs. La salle à manger pourrait être aménagée avec des claustras pour permettre aux résidents de prendre le repas par petits groupes. Il serait peut-être intéressant de reprendre l'organisation de cet espace en retirant notamment le coin salon. Une autre solution est aussi de prévoir, de temps en temps, des repas sur étage pour éviter le grand groupe	2020
SAS	ACHEVÉ : Programmer des exercices d'évacuation	2021
SAS	ACHEVÉ : Programmer des formations à la manipulation des extincteurs	2021
FHPH	ACHEVÉ : Rendre accessible les plannings détaillés des personnels selon la réglementation en vigueur	2018
FHPH -SAS	ACHEVÉ : Prévoir des réunions SAS/FHPH pour évoquer les situations des résidents accompagnés en commun	2018
SAS	ACHEVÉ : Poursuivre une sensibilisation sur le lavage des mains et introduire le lavage des dents. Sensibiliser, par des petits gestes, à la bonne santé.	2019
SAS	ACHEVÉ : Organiser la circulation du bus transportant les personnes accueillies à la SAS, pour éviter la manœuvre en marche arrière ; proposer aux résidents de descendre à la chicane pour favoriser une entrée par le passage couvert reliant ESAT et SAS	2018
SAS	ACHEVÉ : Formaliser les départs en congés et les afficher	2018

SAS	ACHEVÉ : Mettre en place un outil facilitant les échanges entre les intervenants externes pour compléter les PPA	2019
SAS	ACHEVÉ : Compléter l’affichage réglementaire (N° maltraitance, N° discriminations, coordonnées pour joindre les membres du CHSCT)	2019

5 - Les suites de l'évaluation interne		
FHPH -SAS	ACHEVÉ : Le plan d’action est à mettre en œuvre et à relayer auprès des équipes	2018
SAS	ACHEVÉ : Accompagner les professionnels dans l’appropriation des fiches actions pour les faire vivre et ainsi poursuivre la démarche d’amélioration continue	2018
FHPH	ACHEVÉ : Mettre en place un comité de pilotage pour le suivi du plan d’action suite à la synthèse des préconisations du rapport d’évaluation interne et externe	2018

2.5.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 16 objectifs opérationnels « à réaliser » pour le FHPH-SAS, ainsi qu’un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l’usager) commun à l’ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l’année d’appropriation de la nouvelle réforme de l’évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d’objectifs ou d’actions, relevés à l’occasion de la révision du PACQ de l’établissement, sont à ajuster au périmètre de l’Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d’autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Cédric FABRE
Directeur du Foyer Paul Henner